

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST ETIENNE - 4202 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 26/12/2024 - B2024/018721 - 2020 B 00193 - 840 495 816 - ENERGIE POSITIVE

Désignation de l'entreprise : SAS ENERGIE POSITIVE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 3 rue du 8 mai 1945		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 8 4 0 4 9 5 8 1 6 0 0 0 1 8		Néant ☐ *					
		Exercice N, clos le, 31082024					
		N-1 31082023					
		Brut 1					
		Amortissements, provisions 2					
		Net 3					
		Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AO			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU			
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	4 164 500	CV	4 164 500	4 164 500
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	500 000	BI	500 000	500 000
TO TAL (II)		BJ	4 664 500	BK	4 664 500	4 664 500	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	54 000	BY	54 000	54 000
		Autres créances (3)	BZ	10 594	CA	10 594	10 618
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	800 000	CE	800 000	800 000
		Disponibilités	CF	383 118	CG	383 118	85 435
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	4 909	CI	4 909	4 682
TO TAL (III)		CJ	1 252 621	CK	1 252 621	954 736	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecarts de conversion actif * (VI)		CN					
TO TAL GENERAL (I à VI)		CO	5 917 121	IA	5 917 121	5 619 236	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :			
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :		CR			
		Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise SAS ENERGIE POSITIVE			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 200 000)	DA	200 000	200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	741 702	741 702
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	20 000	19 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	3 051 003	2 537 922
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	878 340	894 080
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TO TAL (I)	DL	4 891 045
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TO TAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TO TAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	727 191	983 095
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	215 297	202 313
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 772	15 254
	Dettes fiscales et sociales	DY	20 816	25 869
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	54 000	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TO TAL (IV)	EC	1 026 076	1 226 531
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	TO TAL GENERAL (I à V)	EE	5 917 121	5 619 236
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	558 922	500 549
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ENERGIE POSITIVE							Néant ☐ *	
		Exercice N					Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	450 000	FH		FI	450 000	495 000
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	450 000	FK		FL	450 000	495 000
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	11 201	10 855
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	461 201
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	190 820	190 303
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	2 012	2 629
	Salaires et traitements *					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobili- -sations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements *} \\ \text{dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)} \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$	HS			GA		
						GB		
						GC		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GD	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	1	
	Autres charges (12)					GF	192 833	192 932
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	268 368	312 923
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)								
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	679 132	678 043
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	29 243	8 432
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	708 375	686 475
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	23 399	25 069
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	23 399	25 069	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	684 976	661 406
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	953 343	974 329

Désignation de l'entreprise SAS ENERGIE POSITIVE		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	75 003 80 249
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 169 576 1 192 330
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	291 236 298 250
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	878 340 894 080
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	679 132 678 043
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	12 296 2 312
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	11 201 10 855
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) de l'exploitant (13) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 917 121 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 169 576 euros** et un total **charges** de **291 236 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **878 340 euros**.

Il s'agit du premier exercice de la société. Il débute le **01/09/2023** et finit le **31/08/2024** pour une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Règles et méthodes comptables

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constitué par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Conformément aux règlements 2015-06 et 2015-07 du 23 Novembre 2015 modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables pour l'établissement des comptes annuels, la société a procédé à une étude de la valeur actuelle de ses actifs incorporels. La valeur actuelle de l'actif retenue est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. En cas de valeur actuelle inférieure à la valeur nette comptable de l'actif incorporel, une dépréciation est comptabilisée par la société.

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cessions portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2024
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier					
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	4 164 500					4 164 500
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	500 000					500 000
	TO TAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 664 500					4 664 500

TOTAL	4 664 500					4 664 500
--------------	------------------	--	--	--	--	------------------

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL					

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

--

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/08/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/08/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	500 000		500 000
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	54 000	54 000	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 462	1 462	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	9 132	9 132	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	4 909	4 909	
TOTAL DES CREANCES		569 503	69 503	500 000
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/08/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	727 191	260 037	467 154	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	8 772	8 772		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	14 814	14 814		
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 760	4 760		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 242	1 242		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	215 297	215 297		
	Autres dettes	54 000	54 000		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		1 026 076	558 922	467 154	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		255 490			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/08/2024

Total des Produits à recevoir		78 775
Autres créances clients <i>CLIENTS - FACTURES A ETABLIR</i>	<i>54 000</i>	54 000
Autres créances <i>INTERETS COURUS A RECEVOIR</i>	<i>24 775</i>	24 775

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/08/2024

Total des Charges à payer		65 223
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INTERETS COURUS/EMP.ETS.CREDIT</i>	<i>1 209</i>	1 209
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURN. FACT. NON PARVENUES</i>	<i>8 772</i>	8 772
Dettes fiscales et sociales <i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>1 242</i>	1 242
Autres dettes <i>CLIENTS R.R.R A ETABLIR</i>	<i>54 000</i>	54 000

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/08/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		4 909	4 909
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			4 909

--

Capital social

Etat exprimé en euros		31/08/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		2 000,00	100,0000	200 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		2 000,00	100,0000	200 000,00

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en euros

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/08/2024
Emprunts	NANTISSEMENT DES TITRES PLACEMENT FINANCIER BLOQUE	BANQUE POPULAIRE	2 500 000	725 982
		TOTAL	2 500 000	725 982

Filiales et participations

10

Etat exprimé en euros		31/08/2024		Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
							Brute	Nette
A. Renseignements détaillés 1. Filiales (Plus de 50 %) SAS AXENS SAS AXENS AUDIT <								

HLB AUDIT

Société de Commissaires aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Lyon-Riom

SAS ENERGIE POSITIVE

Société par Actions Simplifiée au capital de 200 000,00 Euros

Siège social : 3, Rue du 8 Mai 1945
42160 ANDREZIEUX BOUTHEON

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2024

7, Rue Louis de Charbonnel - 43 120 MONISTROL SUR LOIRE
Tél. 04 71 75 60 50 - E-Mail : hlafayolle@cabinet-lafayolle.com
SAS au capital de 12 000 Euros - Siret 440 414 480 000 10 - Code NAF 741 C
TVA Intracommunautaire : FR 50 440 414 480

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ENERGIE POSITIVE relatifs à l'exercice clos le 31 Août 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les Immobilisations financières dont le montant net figurant au bilan au 31 août 2024 à 4 664 500 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Titres Immobilisés » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, et notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et la réalisation des objectifs

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée Générale.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'article D.411-4 du code de commerce, pris en application de l'article L441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
 - il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
 - il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
 - il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
-

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Monistrol sur Loire, le 03 Décembre 2024

Hervé Lafayolle de la Bruyère

Pour Cabinet **INSERCAUDIT**
Hervé Lafayolle de la Bruyère
Commissaire aux Comptes inscrit.

Inscrit au tableau
de l'Ordre de Clermont-Ferrand
Société de Commissaires aux Comptes
Compagnie Régionale de l'Auvergne
Tél. 04 71 75 60 50
Fax 04 71 75 60 50

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/08/2024			31/08/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	4 164 500		4 164 500	4 164 500
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	500 000		500 000	500 000
	TOTAL (II)	4 664 500		4 664 500	4 664 500
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés	54 000		54 000	54 000
	Autres créances	10 594		10 594	10 618
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	800 000		800 000	800 000
	DISPONIBILITES	383 118		383 118	85 435
	Charges constatées d'avance	4 909		4 909	4 682
	TOTAL (III)	1 252 621		1 252 621	954 736
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		5 917 121		5 917 121	5 619 236
(1) dont droit au bail (2) dont immobilisations financières à moins d'un an (3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		31/08/2024	31/08/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	200 000	200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	741 702	741 702
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	20 000	19 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	3 051 003	2 537 922
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	878 340	894 080
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	4 891 045	4 392 705
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	727 191	983 095
	Emprunts et dettes financières divers (3)	215 297	202 313
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 772	15 254
	Dettes fiscales et sociales	20 816	25 869
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	54 000	
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	1 026 076	1 226 531
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	5 917 121	5 619 236
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		878 340,23	894 080,38
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		558 922	500 549
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros		31/08/2024	31/08/2023
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	450 000		450 000	495 000
	Montant net du chiffre d'affaires	450 000		450 000	495 000
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			11 201	10 855
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (1)			461 201	505 855
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			190 820	190 303
	Impôts, taxes et versements assimilés			2 012	2 629
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			1	
	Total des charges d'exploitation (2)			192 833	192 932
	RES ULTAT D'EXPLOITATION			268 368	312 923

Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en euros	31/08/2024	31/08/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION			268 368	312 923
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		679 132	678 043
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)			
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		29 243	8 432
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total des produits financiers		708 375	686 475
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées (4)		23 399	25 069
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total des charges financières		23 399	25 069
RESULTAT FINANCIER			684 976	661 406
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			953 343	974 329
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion			
	Sur opérations en capital			
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
	Total des produits exceptionnels			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion			
	Sur opérations en capital			
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Total des charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
	Participation des salariés			
	Impôts sur les bénéfices		75 003	80 249
TOTAL DES PRODUITS			1 169 576	1 192 330
TOTAL DES CHARGES			291 236	298 250
RESULTAT DE L'EXERCICE			878 340	894 080
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) dont produits concernant les entreprises liées			679 132	678 043
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			12 296	2 312

ANNEXE

31/08/2024

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 917 121 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 1 169 576 euros** et un total **charges de 291 236 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 878 340 euros**.

Il s'agit du premier exercice de la société. Il débute le **01/09/2023** et finit le **31/08/2024** pour une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Règles et méthodes comptables

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constitué par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Conformément aux règlements 2015-06 et 2015-07 du 23 Novembre 2015 modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables pour l'établissement des comptes annuels, la société a procédé à une étude de la valeur actuelle de ses actifs incorporels. La valeur actuelle de l'actif retenue est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. En cas de valeur actuelle inférieure à la valeur nette comptable de l'actif incorporel, une dépréciation est comptabilisée par la société.

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cessions portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	4 164 500					4 164 500
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	500 000					500 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 664 500					4 664 500
TOTAL		4 664 500					4 664 500

--

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
Emballages récupérables et divers					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL					

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

--

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/08/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/08/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	500 000		500 000
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	54 000	54 000	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 462	1 462	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	9 132	9 132	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	4 909	4 909	
TOTAL DES CREANCES		569 503	69 503	500 000
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/08/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	727 191	260 037	467 154	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	8 772	8 772		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	14 814	14 814		
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 760	4 760		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 242	1 242		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	215 297	215 297		
	Autres dettes	54 000	54 000		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		1 026 076	558 922	467 154	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		255 490			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/08/2024

Total des Produits à recevoir		78 775
Autres créances clients <i>CLIENTS - FACTURES A ETABLIR</i>	54 000	54 000
Autres créances <i>INTERETS COURUS A RECEVOIR</i>	24 775	24 775

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/08/2024

Total des Charges à payer		65 223
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INTERETS COURUS/EMP.ETS.CREDIT</i>	1 209	1 209
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURN. FACT. NON PARVENUES</i>	8 772	8 772
Dettes fiscales et sociales <i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	1 242	1 242
Autres dettes <i>CLIENTS R.R.R A ETABLIR</i>	54 000	54 000

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/08/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		4 909	4 909
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			4 909

Capital social

Etat exprimé en euros		31/08/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		2 000,00	100,0000	200 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		2 000,00	100,0000	200 000,00

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en euros				
Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/08/2024
Emprunts	NANTISSEMENT DES TITRES PLACEMENT FINANCIER BLOQUE	BANQUE POPULAIRE	2 500 000	725 982
		TOTAL	2 500 000	725 982

--

16

31/08/2024

Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
			Brute	Nette
650 000 145 000	2 907 619 456 628	100,00 100,00	2 727 941 1 289 724	2 727 941 1 289 724
Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
		9 407 781 2 312 292	597 609 198 855	400 000 270 000
Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
françaises	étrangères	françaises	étrangères	

[illegible]

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros	HLB AUDIT							
	31/08/2024	31/08/2023	%	%	31/08/2024	31/08/2023	%	%
Audit Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés Emetteur Filiales intégrées globalement Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes Emetteur Filiales intégrées globalement	2 915	2 805	100,00	100,00				
Sous-total	2 915	2 805	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement Juridique, fiscal, social Autres								
Sous-total								
TOTAL	2 915	2 805	100,00	100,00				

--

ENERGIE POSITIVE

- : -

Société par Actions Simplifiée au capital de 200 000 €

- : -

Siège social : ANDREZIEUX BOUTHEON (Loire)
3 rue du 8 mai 1945

- : -

840 495 816 RCS SAINT ETIENNE

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ANNUELLE DES ASSOCIES

DU 19 DECEMBRE 2024

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 AOUT 2024

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, approuve l'affectation des résultats proposée par le Président et décide en conséquence d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2024 s'élevant à 878 340,23 euros de la manière suivante :

– Distribution de dividendes :.....	575 000,00 €
– Autres Réserves :.....	303 340,23 €
TOTAL	878 340,23 €

A chaque action correspond un dividende de DEUX CENT QUATRE VINGT SEPT EUROS ET CINQUANTE CENTIMES (287,50 €), mis en paiement à compter de ce jour. La présente distribution ouvrira droit à abattement au profit des associés personnes physiques dans les conditions de l'article 158-3 2° à 4° du Code Général des Impôts

Conformément aux dispositions fiscales, la société distributrice prélèvera à la source, chez chacun des associés personnes physiques, un prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) de 12,8 % calculé sur le montant brut des revenus distribués, exigibles sur dividendes et distributions assimilées. Il est prélevé dans les mêmes conditions et à la source les prélèvements sociaux au taux de 17,2 % soit un total de 30 % (flat tax).

En outre, la société opérera un prélèvement à la source obligatoire non libératoire, chez chacun des associés personnes physiques, calculé sur le montant brut des revenus distribués ; ce prélèvement est un acompte d'impôt sur le revenu ; il est imputable sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré ; il est restituable s'il dépasse l'impôt dû.

Les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant dernière année est inférieur au montant fixé par la loi (50 000 €, Célibataire Divorcé ou Veuf – 75 000 €, cas d'imposition commune) peuvent demander à être dispensées du prélèvement.

S'agissant des associés personnes morales, le prélèvement forfaitaire non libératoire n'est pas applicable.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., l'assemblée générale prend acte que les distributions de bénéfices effectuées au titre des trois derniers exercices, ont été les suivantes :

<u>Exercice de distribution clos le</u>	<u>Dividende</u>	<u>Dividende brut</u>	<u>Revenu réel selon l'option fiscale</u>
31/08/2024	380 000 €	380 000 €	371 450 €
31/08/2023	300 000 €	300 000 €	293 205 €
31/08/2022	NEANT	NEANT	NEANT

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés à l'assemblée.

CERTIFIÉ
CONFORME

LE PRESIDENT

